

Bulletin d' INFORMATIONS EXPRESS

Avant - propos

A LA CROISEE DES CHEMINS ...

Au cours du dernier trimestre de l'année 1968, le Comité de Direction de la F.F.M. a pris la décision de supprimer la revue FRANCE MOTO et de la remplacer par un nouveau moyen d'information répondant davantage aux désirs exprimés par les membres des Clubs souhaitant obtenir :

- des renseignements rapides,
- des résultats de toutes récentes épreuves,
- le classement tenu à jour des différents championnats.

C'est pour répondre à ce désir que dès le début de la saison 1968, Monsieur SPERAT-CZAR, agissant en tant que personne privée mais soutenu et encouragé par le Président LESUEUR, avait lancé le

"BULLETIN D'INFORMATIONS EXPRESS",
lequel, en Novembre dernier, est devenu l'organe d'information officielle, en s'intégrant en même temps que son créateur dans le cadre Fédéral.

Il s'agit maintenant pour vous et pour nous de savoir comment présenter désormais ce Bulletin, et dans quelle voie il s'agit de le développer.

Tiré actuellement à 500 exemplaires et diffusé uniquement aux Clubs, aux Ligues et aux Officiels de la F.F.M., il nous a été déjà réclamé par tel ou tel d'entre vous. D'aucuns nous ont manifesté le désir de le recevoir, même à titre onéreux.

Tenant compte des expériences du passé, nous nous devons de le réaliser en son intégralité à l'intérieur-même des Services de la F.F.M.

Vous comprendrez que dans ces conditions il nous faille envisager des méthodes de travail et des moyens d'exécution fort différents, suivant que nous tirerons ce journal à 500 ou à 5000 exemplaires.

Dans le premier cas un simple duplicateur suffit. Dans le second cas un équipement spécial devient nécessaire.

.../...

C'est donc à vous qu'il appartient de décider de l'avenir du Bulletin d'informations express.

Si vous désirez le recevoir à domicile tous les quinze jours -sauf peut-être certains mois d'hiver pendant lesquels il ne paraîtra que mensuellement- avec une présentation très améliorée, une impression de qualité, des photographies, envoyez dès maintenant au Président de votre Ligue Régionale un bordereau d'abonnement accompagné de la somme de 20 Frs pour l'année 1969.

Si pour toute la France nous recueillons un minimum de 2.000 adhésions, le Bulletin "nouvelle formule" sera immédiatement lancé et mis à la disposition de Tous...

Dans le cas contraire nous serions contraints de nous en tenir à un tirage limité.

Ce sont vos Présidents de Ligue qui au cours du mois de Mars nous retourneront les renseignements que nous souhaitons obtenir.

Pour diverses raisons que nous ne pouvons vous exposer ici, nous nous devons très vite de savoir vers quel côté nous orienter.

Une réponse rapide, très rapide de votre part nous est indispensable. Notre option définitive sera prise sans rémission au début du mois d'Avril. QUELQUE SOIT LE CHOIX, IL NE POURRA PLUS DES LORS ETRE MODIFIE.

A vous Tous de nous guider.

J. RENAUT.-
Directeur des Services
de la F.F.M.

Louis PAQUET

Vice-Président de la F.F.M.,
Président de la Commission de Tourisme

N° 4 - 28 Février 1969



Après les premiers éditoriaux parus dans ce Bulletin sur deux de nos disciplines essentielles, je viens à mon tour vous entretenir d'une activité motocycliste dont nous n'avons guère causé depuis longtemps : le TOURISME. Responsable de la Commission s'y rapportant, je souhaite évidemment insuffler un nouvel essor à cette discipline. J'entends toutefois que cette action soit le fruit d'une collaboration effective entre les Membres de la Commission d'une part, nos Praticquants-licenciés d'autre part.

Nombreux sont les organismes à s'occuper de Tourisme et il n'entre pas dans nos intentions de les concurrencer. Notre but reste de renseigner nos Amis.

Ces derniers sont légion en France. Le pourcentage des départs en vacances qui était de 37% en 1961 est passé à 41% en 1966. Au rythme actuel, il devrait atteindre 47 à 49% en 1970. Nous n'avons pas le droit de nous désintéresser de cette question.

Ce développement sans cesse croissant des loisirs doit nous inciter à étudier le problème en ses grandes lignes sur le plan fédéral, à envisager son aspect pratique dans le cadre de nos Ligues régionales.

La Commission spécialisée s'est réunie le 1er Février dernier. Elle a élaboré un plan de travail dont vous trouverez un peu plus loin les grandes lignes, mis un certain nombre de questions à l'étude.

-- oOo --

Nous connaissons mal notre Pays. Nous allons souvent chercher à l'étranger ce que nous pouvons trouver chez nous. C'est dans ce sens que nous devons orienter notre action : faire connaître nos régions en soulignant les ressources dont elles disposent, tant sur le plan touristique que dans le domaine de l'hébergement. Il a donc été décidé de convaincre les Présidents de Clubs de la nécessité de commettre un responsable pour le Tourisme, à l'intérieur de leurs Associations.

Ce Délégué dont le nom et l'adresse figureront nécessairement sur l'annuaire, devra se faire un plaisir de répondre à toute sollicitation de motocyclistes isolés. Il entretiendra dans ce sens une documentation portant essentiellement sur les possibilités d'accueil - assorties de l'éventuel bénéfice de réductions aux possesseurs de deux-roues-, sur les sites méconnus de chaque région.

Il va de soi que pareil travail ne pourra être utilement effectué qu'en concert avec le Syndicat d'Initiatives local. Il appartiendra toutefois à ce Délégué touristique de disposer au Siège de son Club ou à son domicile propre de toute la documentation voulue.

Nous n'avons pas oublié le côté "camaraderie" indispensable à tout rassemblement motocycliste.

Il nous est apparu que nous devions apprendre à nous connaître. Nous avons envisagé la perspective d'une rencontre annuelle, libre, entre tous les motards de France et d'ailleurs, et les responsables de la Fédération. Cette rencontre serait essentiellement un rendez-vous amical, dépourvu de tout esprit compétitif : le contact humain restant en toute occasion la meilleure propagande.

Je pense que nous pourrons mettre sur pied cette année, et pour 1970, cette réalisation d'une journée de la Moto. Nous allons nous employer à découvrir les lieux les plus propices à ce rassemblement national.

Evoquant enfin les classements afférents à nos diverses disciplines (Vitesse, Cross, Trial etc....) nous avons pensé qu'il était regrettable de ne pas avoir procédé jusqu'alors à la notation des Clubs participant aux différentes concentrations.

Votre Commission consciente des tâches qui lui incombent, a décidé que dès 1969 pareil oubli serait réparé. Un classement des Clubs les plus assidus aux rassemblements motocyclistes sera désormais effectué, et des récompenses seront attribuées aux meilleurs d'entre eux lors de la cérémonie de remise des Prix aux Champions de la F.F.M., en fin d'année sportive.

-- o0o --

Le Rallye de la F.I.M. aura lieu cette année à CRACOVIE, les 10, 11 et 12 Juillet, dans le cadre d'une ville au riche passé historique, centre d'une grande activité touristique, scientifique et industrielle.

Je serai personnellement heureux de vous accueillir dans l'ancienne capitale des Rois de Pologne.

Je souhaite, mes Chers Amis, que vous soyez nombreux à ce colloque motocycliste international, et que la France y soit dignement, massivement représentée.

Ainsi que je vous l'écrivais plus haut, nous entendons entreprendre une action efficace, même en haut-lieu. Nous ne pourrons toutefois oeuvrer qu'avec votre seul concours.

Je reste ouvert à toutes les suggestions qui pourront m'être exprimées, suggestions auxquelles la Commission de Tourisme se fera un plaisir de répondre.

L.P.-

Ouvrant la récente réunion de la Commission de Tourisme, Mr PAQUET, son Président, ne pouvait pas plus justement déclarer que ladite assemblée surgissait des archives...

Pour entreprendre de définir le Tourisme sous l'angle fédéral, étudier les moyens qui permettront d'y amener le maximum de motocyclistes, proposer des solutions susceptibles de convaincre ces derniers, la Commission s'était réunie au grand complet, composée de :

MMrs BOUAT, FRAGNAUD, MASSON, MOREAUX, NOUVEL, PAQUET, RAUDET, ROY, SINEGRE-DAVID, VAN LAERE.

Nous nous proposons de vous transcrire les minutes essentielles de cette instructive réunion.



COMMISSION
DE
TOURISME
ET DE
PROPAGANDE

Mr. PAQUET.- "A côté de questions essentielles propres à certains organismes spécialisés, ne pourrait-on pas étudier le camping sous son angle général, en vue de procurer des facilités de séjour à nos Motocyclistes...."

Mr. FRAGNAUD.- "Je rappellerai ici un projet évoqué à la F.I.M., lequel visait à l'établissement d'une carte de Tourisme subordonnée à l'établissement d'un petit guide rassemblant les adresses des hôtels accessibles à nos Amis, voire les adresses où les motocyclistes trouveraient un accueil "non dévisageant".

Celui d'entre nous qui a roulé 4 à 5 heures sous la pluie, bénéficie fréquemment d'un regard réservé de la part des portiers... Un panneau spécial pourrait signaler ces lieux choisis, accessibles au Gens vêtus de cuir ou de barbour.

Mr. NOUVEL.- "Le Languedoc avait fait jadis un essai dans ce sens. Dans chaque Ligue on pourrait reprendre l'idée de rédiger un questionnaire. Il appartient à nous, Présidents de Ligue, de rédiger ces textes, en envisageant une éventuelle collaboration avec les Syndicats d'Initiatives locaux.

A partir d'une documentation de base fournie par la Ligue, le S.I. pourrait s'emparer du texte pour lui conférer un aspect rédactionnel et plaisant, et le diffuser : le Siège d'un Club situé fréquemment dans un café, n'est pas toujours un lieu propice au "renseignement touristique...."

Mr. SINEGRE-DAVID.- "Ce travail demande effectivement à être effectué en collaboration avec les S.I. locaux. Il ne faut pas oublier que nous ne pouvons pas trop attendre d'un club, ni lui demander d'assumer le travail d'un bureau de Tourisme. Deux choses s'imposent essentiellement dans ce sens :

- mise en place d'un système d'accueil,
- réalisation de ce projet.

Je suis convaincu que l'on trouvera toujours dans chaque ville un motocycliste prêt à réserver un sourire à son collègue de passage, à effectuer avec lui un bout de conduite pour l'amener au gîte."

Mr. MASSON.- "Pareille action a déjà été tentée en Alsace et a valu -en de nombreux cas- bien des désagréments à ses protagonistes. Nous étions saisis de réclamations fréquentes, voire de doléances.

Le mieux serait peut-être d'établir un tableau d'étapes convenables et ne pas aller plus loin, en laissant aux intéressés le soin de choisir les gîtes qui conviendraient le mieux à leurs possibilités".

Mr. PAQUET.- "Revenons au camping. Ne pourrait-on pas demander à la Fédération Française de Camping une réduction substantielle sur le prix de la journée, sur simple présentation de la carte fédérale ? "

Mr. MOREAUX.- "Il y aurait un essai à faire sur le plan des terrains municipaux, à partir d'un accord réalisé entre le conseil municipal et le club d'une même localité.

Pourquoi n'envisagerait-on pas de confier au gardien de ces parcs, le soin de distribuer aux motards attardés une documentation analogue à celle proposée, le jour, par le Syndicat d'Initiatives ? "

Mr. BOUAT.- "Cette action doit faire l'objet d'une entente tripartite. Il convient avant tout de faire accréditer nos Clubs par le S.I. municipal ou régional."

L'ordre du jour appelait notamment l'étude des perspectives de la participation prochaine de la France au Rallye de la F.I.M. à CRACOVIE.

Maitre SINEGRE-DAVID, après avoir exposé ses attaches avec différentes personnalités polonaises, fût amené à poser la question de savoir comment l'on contacterait les intéressés à cette importante concentration et ceci en fonction de ce qui fut fait pour le Rallye de MOSCOU.

Mr. RENAUT.- "La comparaison s'avère difficile entre les différents moyens d'acheminement vers les lieux de rendez-vous de ces deux rallyes, pour la seule raison que dans un cas, les lieux de passage des frontières étaient obligatoires, et que dans l'autre, ils resteront vraisemblablement libres, qu'encore les formalités de passage seront beaucoup moins minutieuses."

Mr. SINEGRE-DAVID.- "Il importe essentiellement de conserver l'esprit d'équipe, d'envisager un point de rassemblement, quitte à s'agglomérer à l'avance. Cela ne peut que provoquer un résultat d'ambiance...."

Mr. VAN LAERE.- "Le M.C.N.F., de par l'importance de ses Services, est en mesure d'étudier un ou plusieurs itinéraires, à partir de quelques points-de-départ en métropole.

Reste à savoir comment seront solutionnées les formalités de douane, de visas etc"

Mr. RENAUT.- "La perspective de la réorganisation de la F.F.M. et de son vraisemblable déménagement à la date du rallye ne nous permet pas d'assurer les détails matériels de celui-ci.

Voici toutefois les possibilités dont chacun pourrait disposer sur le plan national :

- traiter avec une agence spécialisée en matière de tourisme dans les pays démocratiques.
- laisser à chacun la liberté dans son déplacement, la faculté de choisir son itinéraire.
- se donner rendez-vous à CRACOVIE.

Après que Monsieur SINEGRE-DAVID eut été nommé Délégué de la F.F.M. à CRACOVIE, qu'il eut été décidé que toutes informations relatives au Rallye paraîtraient dans le Bulletin de la F.F.M., que les services fédéraux s'en tiendraient à la seule transmission des Bulletins d'engagement (assortis des droits d'inscription) à la Fédération polonaise, après avoir enfin évoqué la question des coupes, fanions, insignes etc, le Président PAQUET aborda un projet qui lui est particulièrement cher, celui d'un rassemblement motocycliste organisé par la Fédération et dépourvu -une fois par an- de toute contingence administrative ou financière.

Mr. NOUVEL.- "Pourquoi ne tenterait-on pas de contacter sur un plan amical les organisateurs des diverses concentrations libres que nous comptons ci et là ?"

Mr. RENAUT.- "Je verrais volontiers une telle manifestation se placer dans le cadre d'une rencontre amicale entre tous les pratiquants motocyclistes -licenciés ou non- et les officiels fédéraux. Elle serait dépourvue de tout aspect compétitif et ne donnerait lieu à aucun classement.

Située autant que possible dans le centre de la France, elle ne ferait l'objet d'aucun droit d'engagement. Peut-être toutefois pourrions-nous étudier le principe d'un insigne-souvenir ?"

En fin de séance, Monsieur NOUVEL devait rappeler un projet auquel il tient à coeur depuis 1964 et qui vise à aménager un vaste terrain de camping sur la côte du LANGUEDOC-ROUSSILLON, donc sur la route de l'Espagne.

Prévu au 4ème puis au 5ème plan d'aménagement du territoire, ce projet avait attiré l'attention de Monsieur NOUVEL, lequel avait alors tenté de solliciter l'attention des Pouvoirs Publics sur la possibilité de faire obtenir à la F.F.M. l'appui nécessaire à l'installation d'un village de toile qui serait mis à la disposition des motocyclistes.

La Commission entendit les propos de Monsieur NOUVEL avec le plus grand intérêt et souhaita à celui-ci une pleine réussite dans les démarches qu'il veut bien poursuivre près de l'administration.

Nous avons reçu de Mr Louis DOTTO, Pdt de la L.M. de PROVENCE, un assez long article qui devait, dans les intentions de son auteur, se situer dans le cadre de la Commission de Tourisme.

Nous pensons en réalité que traitant essentiellement de régularité, ledit article a sa place dans la rubrique consacrée à la vitesse; et nous le publierons in-extenso dans notre numéro de Mars.

Des oublis ou inexactitudes ont été commis en ce qui concerne la L.M. de PROVENCE dans l'annuaire officiel de la F.F.M., erreurs dont nous nous excusons et que nous vous prions de bien vouloir rectifier.

- Mr Louis DOTTO est Vice-Président de la commission des Circuits en même temps que Mr MEUNIER; Monsieur GOUET restant Vice-Président de la commission Sportive Nationale.

- Le nom de Mr BOUAT, d'Avignon, a été omis de la liste des Membres du Comité de Direction de la F.F.M. Rappelons qu'il y fut élu avec 178 voix, lors de l'Assemblée générale du 21 Septembre dernier.

- Il convient de lire comme suit l'adresse du Siège Social de Ligue; lequel est en même temps Siège du MOTO CLUB DE CANNES :

"Le Central - 35, rue de Mimont à 06- CANNES Téléphone : 39.00.94

Permanence de 15 H. à 18 Heures, tous les jours, sauf le Lundi.

Dans le cadre des pages réservées à la Commission de TOURISME, nous mentionnons les dates des plus prochaines concentrations métropolitaines, en précisant que NOUS NOUS SERVIRONS DE LEURS RAPPORTS DE CLOTURE pour édifier le CLASSEMENT 1969 des Clubs participant à ces mêmes rassemblements.

- 16 Mars : NICE, concentration nationale (Centaure-Club de Nice).
- 23 Mars : BOURG EN BRESSE, concentration internationale dite du "COQ D'OR", au sujet de laquelle Guy DURAND, Trésorier de l'U.M.A. a eu la gentillesse de nous communiquer ce qui suit.

Mettant sur pied en 1968 la 1ère concentration inter de BOURG EN BRESSE Mr Jean MEUNIER, Pdt de l'U.M. AIN et Mr DEGOUD responsable de ladite organisation attendaient la venue de quelques 200 participants. Plus de 500 motocyclistes de toutes les nationalités se présentèrent en réalité au rendez-vous proposé !

Pareille affluence succita évidemment quelques problèmes qui furent tous résolus, le moindre n'étant pas celui de remettre à chacun des concurrents un diplôme nominatif.... et un poulet de BRESSE.

Il fallait dès lors voir grand.

C'est dans ce sens que cette année le règlement de la 2ème concentration -placée sous la présidence d'honneur de Mr BARBEROT, Député-Maire de BOURG- a été adressée à nombre de Clubs français ou étrangers. BERLIN et VIENNE ont répondu immédiatement et de la façon la plus chaleureuse qui soit.

Chaque participant recevra donc encore en 1969 un diplôme nominatif plus une pochette-souvenir contenant notamment une médaille frappée au verso de la célèbre Eglise de BROU, joyau de la ville.

En sus des coupes prévues pour les mieux classés, les clubs se verront recevoir un fanion millésimé.

Parallèlement à la concentration et le même jour, se déroulera le 34ème CIRCUIT INTERNATIONAL DE REGULARITE DE L'AIN.

Le chiffre-même de 34 en dit long sur cette épreuve créée en 1910, et qui ne doit d'avoir survécu à bien des vicissitudes qu'en raison de la ferveur à elle portée par les Dirigeants successifs de l'U.M. DE L'AIN voire l'amitié qui les lie.

Cette épreuve volontairement maintenue "internationale" malgré son coût élevé, a toujours obtenu un très grand succès. Elle s'avère chaque année particulièrement sélective.

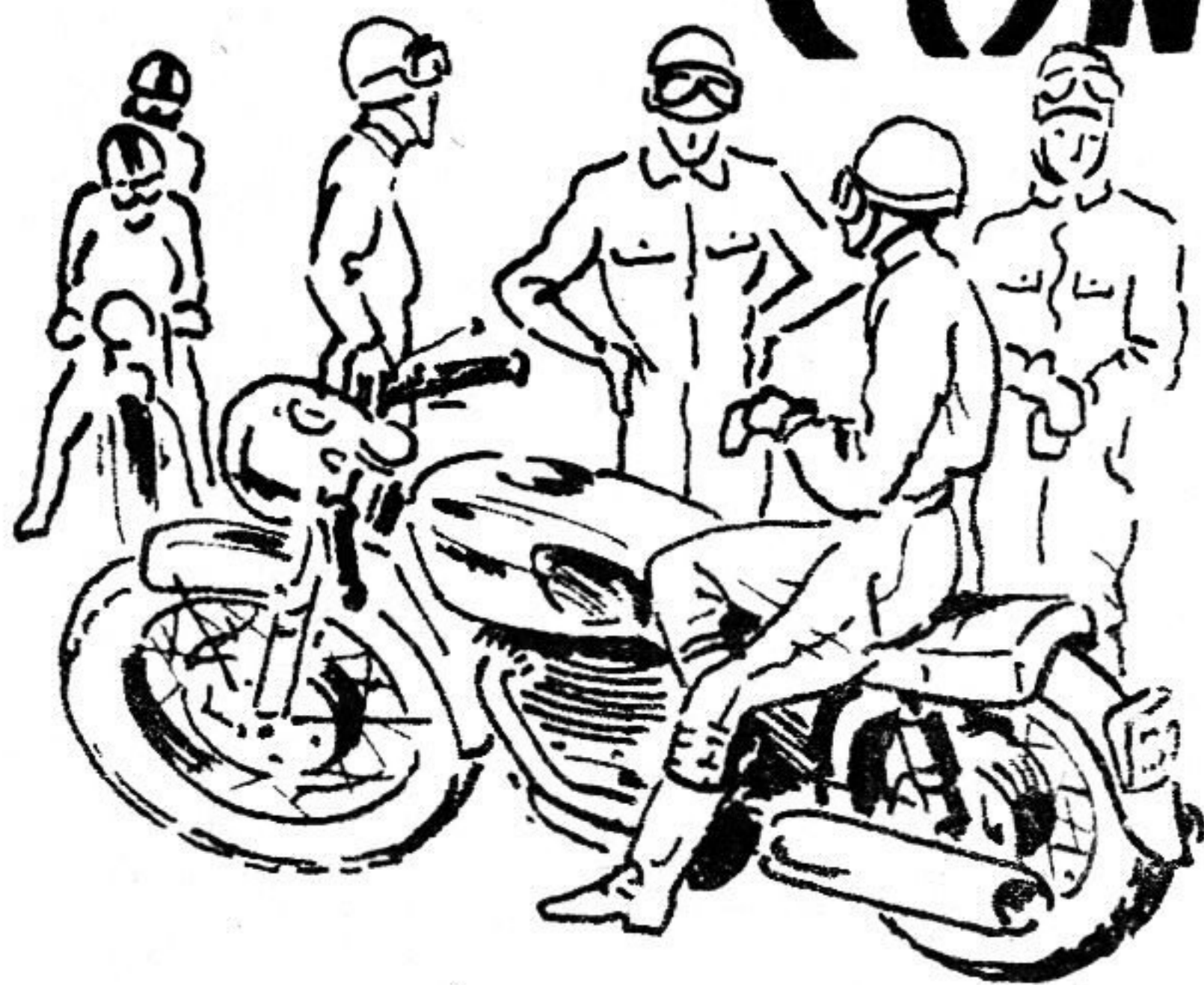
Le parcours se déroulera sur 400 Kms, parcours divisé en 4 étapes au départ de BOURG. Toutes les cylindrées y sont admises. Les résultats sont pris en compte pour le Championnat de France de Régularité.

Les concurrents intéressés par le 34ème circuit de régularité de l'AIN sont invités à faire parvenir leurs engagements à l'U.M. DE L'AIN, Maison des Sociétés à 01- BOURG EN BRESSE.

- 6 et 7 Avril : SOUCELLES, concentration nationale (U.M. de l'Anjou).
- 6 Avril : SAINT ROMAIN LE PUY (30 Kms dans le N.O. de Saint-Etienne).
- 6 Avril : THOMER LA SOGNE (Evreux).
- 7 Avril : PAU (dans le cadre du circuit de vitesse).

Voir en dernière page quelques informations relatives à SAINT ROMAIN et SOUCELLES.

CONCENTRATIONS TOURISME



RALLYE INTERNATIONAL
DE LA F. I. M.
CRACOVIE 10, 11 et 12 Juillet

Suite à la demande d'instructions que nous avons formulée près de la Fédération Motocycliste Polonaise, Monsieur NIZIOCEK, son Secrétaire Général, a eu l'amabilité de nous adresser les informations suivantes relatives au prochain Rallye de la F. I. M., en POLOGNE.

La correspondance de Monsieur NIZIOCEK contenait notamment le paragraphe suivant :

"Nous tenons à vous souligner qu'aucune Fédération n'a encore reçu les documents sus-mentionnés. Nous avons fait une exception pour vous, Français, en regard de notre amicale coopération depuis de nombreuses années".

Avant-même de pouvoir diffuser à chacun des motocyclistes qui nous en feront la demande le texte complet de la Fédération Polonaise, nous publions ci-après les extraits les plus importants des communiqués n° 2 et 3 se rapportant au Rallye.

-- oOo --

"Après avoir exposé précédemment le programme précis du Rallye, nous nous entretiendrons ce jour des questions relatives à l'hébergement.

Deux possibilités ont été prévues dans ce sens : "l'hôtel" et le "camping".

H O T E L S

En POLOGNE, le prix d'une chambre dépend de la catégorie de l'établissement. Nous avons calculé le prix des chambres avec le service, en complément des repas prévus au programme de la manifestation.

Ces mêmes repas seront préparés et servis, soit par les restaurants des hôtels, soit par les restaurants réservés aux participants du Rallye.

Un certain nombre de chambres ont déjà été retenues dans les hôtels de CRACOVIE, dont nous communiquons les prix un peu plus loin.

Ces chambres seront réservées en fonction de la réception d'une "carte de réservation" adressée dans de proches délais aux Fédérations Nationales.

Il va de soi que les chambres avec Salle de bains, les chambres de 1ère et de 2ème catégorie seront accordées en priorité aux premières demandes reçues. Le nom et l'adresse de l'établissement sera mentionné sur l'accusé de réception de la carte de réservation.

Nous attirons l'attention de nos Amis motocyclistes sur le fait que les 21 dollars U.S., représentant les droits d'inscription, ne comprennent pas les droits d'hôtel.

CRACOVIE restant la ville la plus fréquentée de POLOGNE, nous ne pourrons garantir les chambres d'hôtels, que si ces dernières ont été réservées et payées à l'avance.

.../...